

Le magazine de la Ville de Nérac

L'essentiel

37

2026-2032 :
un nouveau mandat
à votre service !





Chères Néracaises,
Chers Néracais,

Le 15 mars dernier vous avez été 2286 à voter pour la liste « Pour Nérac ! » que j'ai eu le plaisir de vous présenter.

Avec 400 voix de plus qu'en 2020, ce résultat est le meilleur obtenu depuis 2008.

Permettez-moi de vous remercier chaleureusement pour cette marque de confiance qui nous honore. Nous commençons ce 4^{ème} mandat à votre service, toujours avec la même envie d'être utiles à Nérac.

Nous saluons aussi les 430 électeurs qui se sont déplacés pour voter blanc ou nul, comme nous avons incité à le faire ceux qui auraient aimé un autre choix.

Mais très majoritairement, vous avez reconnu la solidité de notre bilan, dans un contexte particulièrement difficile (crise sanitaire, crise inflationniste, tempête...).

Vous avez aussi reconnu le pragmatisme de notre projet pour le mandat qui s'ouvre, fidèle à nos valeurs.

Nous avons voulu porter l'idée d'une ville fière de ce qu'elle est, prête à relever les défis des années qui arrivent.

Comme nous l'avons fait lors des précédents mandats, nous vous rendrons compte régulièrement de l'avancée de la mise en œuvre des actions proposées.

Comme toujours, je reste à la disposition de chacun de vous.

Amicalement,

Nicolas LACOMBE
Maire de Nérac

1^{er} vice-président du Conseil départemental

Une nouvelle équipe pour 2026-2032

Le conseil municipal de Nérac est composé de 29 élus, auxquels s'ajoutent deux « candidats supplémentaires ». Pour la première fois depuis 1935, une seule liste était candidate. De ce fait, les 29 candidats de la liste « Pour Nérac » ont été élus. Il n'y aura donc pas d'élus d'opposition.

Ces 29 élus siègent lors des différentes réunions organisées à la Mairie, mais ils siègent aussi à Albret Communauté et dans les organismes extérieurs. Vous trouverez dans les pages suivantes les fonctions de chacun. Vous pouvez rencontrer les élus de votre choix sur simple rendez-vous en appelant au 05 53 97 63 50.



Nicolas LACOMBE
Maire
1^{er} vice-président du
Conseil départemental
Vice-président
d'Albret Communauté



Hugues DAVID
Premier adjoint
Urbanisme
Grands travaux
Patrimoine communal
Vice-président
d'Albret Communauté



Édith BUSQUET
Deuxième adjointe
Affaires sociales
Conseillère
communautaire



Marc GELLY
Troisième adjoint
Culture - Patrimoine
historique



Évelyne CASEROTTO
Quatrième adjointe
Affaires scolaires
et péri-scolaires
Conseillère
communautaire



Manuel VICENTE
Cinquième adjoint
Sport
Équipements sportifs
Conseiller
communautaire



Najet EL KHAÏRI
Sixième adjointe
Ressources humaines
Administration générale
Conseillère
communautaire



Patrick GOLFIER
Septième adjoint
Développement durable
Environnement
Énergies renouvelables
Conseiller communautaire



Mélanie SERRES-SOLANO
Huitième adjointe
Animations municipales
Événements officiels
Festivités
Conseillère
communautaire



Jean-Jacques SERVOLLE
Conseiller municipal
délégué
Travaux de proximité



Frédéric SANCHEZ
Conseiller municipal
délégué
Finances - Habitat



Serge ARNAUNÉ
Conseiller municipal
délégué
*Sécurité - Salubrité
publique - ERP*
Conseiller
communautaire



Daniel ESSERTEL
Conseiller municipal
délégué
Réseaux secs et humides
Conseiller
communautaire



Marie-Ange PRADO
Conseillère municipale
déléguée
Citoyenneté - Jumelages
Conseil de vie lycéenne
Conseillère
communautaire



Jean-François TUFFERY
Conseiller municipal
délégué
Espaces ruraux
Bornages - Hameaux
Conseiller
communautaire



Aurore FONTANEL
Conseillère municipale
déléguée
*Gestion
des animaux errants*



Stéphanie GARBAY
Conseillère municipale
Conseillère
communautaire



Françoise MÉDECIN
Conseillère municipale



Laurence QUATRE
Conseillère municipale



Josiane DARRAC
Conseillère municipale



Frédéric TAROZZI
Conseiller municipal



Myriam TESSARIOL
Conseillère municipale



Yannick DULOUARD
Conseiller municipal



Marie LAPORTE
Conseillère municipale



Charlie BARRÈRE
Conseiller municipal



Charline SANSAN
Conseillère municipale



Jean-Luc GUÉRY
Conseiller municipal



Helena POTIER
Conseillère municipale



Michel FRANÇOISE
Conseiller municipal



Christel MOULINIÉ
Conseillère municipale
supplémentaire



Lucas AURAY
Conseiller municipal
supplémentaire

Un nouveau fonctionnement pour les élus

Traditionnellement, les Mairies fonctionnent avec des commissions spécialisées (finances, culture, sport, affaires scolaires, urbanisme, etc.) **Pour le mandat 2026-2032, nous allons expérimenter à Nérac un nouveau fonctionnement.**

Afin d'assurer **plus de transversalité dans le traitement des dossiers**, il n'y aura plus de commissions spécialisées. Chaque élu qui a une délégation organisera des réunions thématiques auxquelles tous les élus seront invités. Viendront les élus intéressés par le sujet traité. Chaque fois, un compte rendu sera envoyé à chacun.

De cette façon, chaque élu peut s'impliquer sur tout sujet sans être « enfermé » dans une commission spécifique.

Nous ferons le bilan de ce mode de fonctionnement au mois de mars 2027, après un an de mandat.



Les commissions Albret Communauté



Voirie / Patrimoine

Jean-Jacques SERVOLLE • Jean-François TUFFERY

Finances

Frédéric SANCHEZ • Hugues DAVID

Développement économique

Jean-Jacques SERVOLLE • Jean-Luc GUÉRY
Jean-François TUFFERY

Urbanisme

Marc GELLY • Hugues DAVID

Action sociale

Édith BUSQUET • Mélanie SERRES-SOLANO

Développement durable

Patrick GOLFIER • Jean-François TUFFERY
Daniel ESSERTEL

Environnement

Patrick GOLFIER • Manuel VICENTE
Jean-François TUFFERY

Administration générale / Ressources humaines

Édith BUSQUET • Mélanie SERRES-SOLANO

Tourisme

Serge ARNAUNÉ • Stéphanie GARBAY

Santé

Najet EL KHAÏRI • Helena POTIER

Enfance - Jeunesse / École de Musique et de Danse

Évelyne CASEROTTO • Marie-Ange PRADO

Habitat

Jean-Jacques SERVOLLE • Daniel ESSERTEL
Hugues DAVID

Mobilité

ÉDITH BUSQUET • ÉVELYNE CASEROTTO

Les organismes extérieurs



CCAS

Édith BUSQUET • Najet EL KHAÏRI
Évelyne CASEROTTO • Daniel ESSERTEL
Charline SANSAN • Françoise MÉDECIN

Commission d'Appel d'offres

TITULAIRES

Évelyne CASEROTTO • Hugues DAVID
Édith BUSQUET • Daniel ESSERTEL
Jean-Jacques SERVOLLE

SUPLÉANTS

Patrick GOLFIER • Serge ARNAUNÉ
Marie LAPORTE • Françoise MÉDECIN
Jean-François TUFFERY



Territoire d'énergie 47

TITULAIRES

Daniel ESSERTEL • Jean-François TUFFERY

SUPLÉANTS

Hugues DAVID • Jean-Jacques SERVOLLE



Eau 47

TITULAIRES

Jean-Luc GUÉRY • Daniel ESSERTEL

SUPLÉANTS

Yannick DULOUARD • Manuel VICENTE



SIVU chenil fourrière

TITULAIRE

Aurore FONTANEL

SUPLÉANTE

Mélanie SERRES-SOLANO



Conseils d'écoles

École Jean Moulin
Évelyne CASEROTTO

École Marie Curie
Hugues DAVID

École Jean Rostand
Marie-Ange PRADO

Conseils d'administration

Collège Henri de Navarre
Myriam TESSARIOL

Lycée George Sand
Évelyne CASEROTTO • Jean-Luc GUÉRY

Lycée Jacques de Romas
Patrick GOLFIER • Mélanie SERRES-SOLANO



Commission locale du site Patrimonial Remarquable

TITULAIRES

Marc GELLY • Françoise MÉDECIN

SUPLÉANTS

Patrick GOLFIER • Marie-Ange PRADO



Faire vivre la démocratie locale

Néracais, vous allez participer !

Il est rare dans une commune de la taille de Nérac qu'une seule liste soit candidate aux élections municipales. Cela implique de fait l'élection d'un conseil municipal sans opposition et entraîne pour les élus une responsabilité supérieure.

Pour le mandat 2026-2032 qui s'ouvre, nous renouvellerons les **espaces de participation citoyenne** que nous avons fait vivre lors des précédents mandats, et nous mettrons aussi en place un « **Conseil citoyen** », basé sur le volontariat des Néracais, pour débattre avec les élus des politiques municipales. Celui-ci verra le jour en 2027.

Voici pour mémoire les actions de notre projet de mandat portant sur la participation citoyenne :

Action 17 > Mettre en place un Conseil citoyen basé sur le volontariat pour débattre avec les élus des politiques municipales.

Action 18 > Poursuivre les réunions de quartier afin que chaque Néracais soit consulté plusieurs fois durant le mandat.

Action 19 > Poursuivre les permanences des élus sur le marché.

Action 20 > Organiser des réunions publiques thématiques régulières (environnement, culture, espaces publics, écoles...) afin d'accompagner et d'orienter les différentes politiques municipales.

Action 21 > Valoriser le « droit de pétition » : si 350 Néracais (5% de la population environ) signent une pétition sur un sujet relevant des compétences municipales (projet, problématique particulière...), les élus s'engagent à organiser une réunion thématique avec la population, sur le sujet de la pétition, afin de construire une solution partagée.

Action 22 > Recourir si nécessaire au référendum décisionnel local.



Les fêtes de Nérac



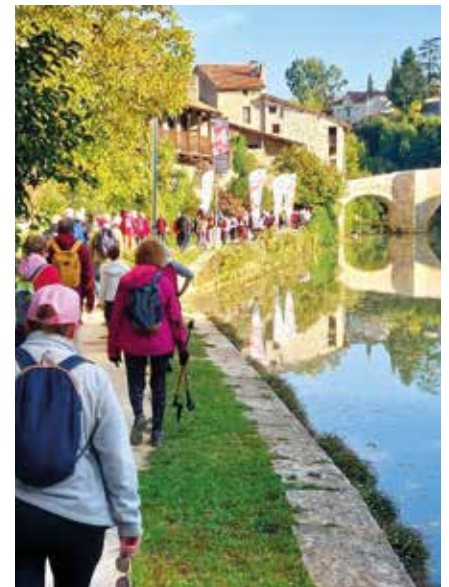
Le mairie fleurie



Les Foulées d'Henri IV



Le festival La P'tite Garenne



La marche pour Octobre Rose



Le repas des aînés



Le feu d'artifice sur la Baise



Le marché



La fête de la musique



Le stade André Duprat



100 agents municipaux à votre service



LES SERVICES ADMINISTRATIFS

Place du Général de Gaulle
05 53 97 63 53
courriers@ville-nerac.fr

Lundi : 13h45 à 17h00
Mardi : 08h15 à 17h30 (journée continue)
Mercredi : 08h15 à 12h00 et 13h30 à 17h30
Jeudi : 08h15 à 17h30 (journée continue)
Vendredi : 08h15 à 12h00 et 13h30 à 17h15
Horaires d'été du 15/07 au 14/08 : 7h à 14h
Fermeture exceptionnelle lundi 13/07/2026

Cabinet du Maire
05 53 97 63 50
mairie.nerac@ville-nerac.fr

Direction générale des services
05 53 97 63 77
sbg@ville-nerac.fr

État civil / Affaires scolaires
05 53 97 63 79
etatcivil@ville-nerac.fr

Service social (CCAS)
05 53 97 63 69
social@ville-nerac.fr

Police municipale
05 53 97 63 61 / 06 26 48 32 61
police@ville-nerac.fr

Placier
05 53 97 63 76 / 06 26 48 32 73
places@ville-nerac.fr

Communication
05 53 97 63 56
communication@ville-nerac.fr

Patrimoine
05 53 97 63 60
patrimoine@ville-nerac.fr

Comptabilité
05 53 97 68 54
compta@ville-nerac.fr

Service juridique
05 53 97 68 51
juridique@ville-nerac.fr

Ressources humaines
05 53 97 63 55
direction-grh@ville-nerac.fr

Urbanisme
05 53 65 05 89
urbanisme@ville-nerac.fr



Cinéma municipal
Place du Général de Gaulle
05 53 65 25 25 / cinema.le.margot@wanadoo.fr
www.cinemalemargot.com



Espace d'Albret
Esplanade Gisèle Halimi
05 53 97 40 50
spectacles.albret@ville-nerac.fr
www.espacedalbret.fr



Château-musée Henri IV
Rue Henri IV
05 53 65 21 11
chateau.musee@ville-nerac.fr
chateau-nerac.fr



Piscine municipale couverte
Avenue Pierre de Coubertin
05 53 65 94 58
piscine@ville-nerac.fr



Médiathèque Yves Chaland
1A avenue de Lattre de Tassigny
05 53 97 40 55 / mediatheque@ville-nerac.fr
mediatheque-nerac.c3rb.org



Services Techniques
17 avenue Pierre de Coubertin
05 53 65 05 22
accueilctm@ville-nerac.fr

Horaires d'été du 1/07 au 31/08 : 8h à 12h
Fermeture exceptionnelle lundi 13/07/2026



Cimetière
Rue de Laribère
05 53 65 99 72 / 06 26 48 32 57
cimetiere@ville-nerac.fr



Périscolaire
ALPS École Curie : 05 53 65 01 21
ALPS École Rostand : 05 53 65 09 88
alps@ville-nerac.fr
Cantine : 06 07 24 82 93

"L'essentiel", le magazine de la Ville de Nérac.
Mairie de Nérac, Place du Général de Gaulle, 47600 Nérac.
Dépôt légal : juin 2026. Tirage 5000 exemplaires.
Directeur de la publication : Nicolas Lacombe.
Rédaction : Nicolas Lacombe.
Conception graphique et mise en page : Stéphanie Vincent.
Crédits photos : Ville de Nérac, J.Chapolard, Photo Guilhamassé.
Imprimé en France, par Imprimerie Graphic Sud, 304 allée de Métalé, 47310 Sainte-Colombe-en-Bruilhois.
Distribution : AGIR, Mairie de Nérac.